



Monsieur Marc Chappuis
Préfet de la Manche

Carentan, le 30/10/2025

Monsieur le préfet,

Vous sachant nouvellement arrivé dans notre département et vous en souhaitant la bienvenue, je souhaiterais, en tant que président de l'association des Amis de l'Île du Large Saint Marcouf, pouvoir vous présenter notre association.

Forte de ses 900 adhérents et de ses 22ans d'expérience, notre association effectue des travaux de restauration et d'entretien chaque année, en mobilisant quelques 150 bénévoles, dont un grande partie en chantiers de réinsertion, selon une programmation convenue avec le Conservateur Régional des Monuments Historiques et dans le cadre d'une AOT annuelle convenue avec la DIRM.

Nous avons fait part à votre prédécesseur, Monsieur Brunetière, de notre projet de proposer à l'Etat de pendre en charge l'Île du Large Saint Marcouf, soit par acquisition soit par bail emphytéotique administratif.

Cette orientation, approuvée par l'assemblée générale de nos adhérents, a commencé à être débattue lors d'une réunion en préfecture de la Manche, le 11 juin dernier, réunissant les présidents des deux départements riverains, Manche et Calvados, les services concernés de l'Etat, le Groupement Ornithologique Normand et notre association. Le principe d'une prochaine réunion de ce groupe de travail a été prévu en janvier prochain.

Ce projet résulte de l'impossibilité d'une prise en charge par des collectivités publiques, d'une part et, d'autre part, parce qu'une gestion associative et participative s'avère être la mieux adaptée aux particularités de ce site. De surcroit, c'est aussi la plus attractive pour mobiliser des moyens significatifs, en bénévolat et en mécénat.

Reste que ce projet implique une révision de la valeur ornithologique de l'Île pour évaluer la nécessité des restrictions d'accès qui nous sont actuellement imposées par la DREAL et qui empêchent tous travaux lourds de restauration et d'entretien, ce qui nous conduit à envisager de recourir à une expertise dans ce domaine.

Cette prise en charge d'un tel site par une association, si elle n'est pas courante, s'inscrit néanmoins dans l'évolution inéluctable de la préservation de notre patrimoine historique, renforcée par les perspectives délicates des budgets publics.

Naturellement, je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez et vous prie d'agréer, monsieur le préfet, l'expression de ma sincère considération.

Christian Dromard,
Président

PJ